

COMPORTEMENT

Généralement observé chez les personnes porteuses du syndrome d'Angelman

Les enfants, jeunes ou adultes sont experts dans l'élaboration de bêtises.

Mailys s'hydrate la peau....



Charlotte repeint sa sœur ...



Un petit garçon « range »...Incognito !



Faire des bêtises : les personnes porteuses du SA sont surprenantes par le nombre particulièrement important de bêtises qu'elles sont capables de réaliser

Elaborer mentalement

- Les personnes porteuses du SA sont parfois impressionnantes quant à l'énergie qu'elles peuvent déployer pour réaliser une "bêtise". Il s'agit dans la plupart des cas d'une action volontaire, réfléchie, voire préméditée. Ainsi, alors que nous soulignons régulièrement leurs difficultés à construire et élaborer mentalement, dans ces cas précis, nous remarquons des **compétences étonnantes**. Pour arriver à ses fins, une personne SA peut attendre le moment opportun, puis se montrer très rapide, et enfin réaliser plusieurs actions successives nécessaires pour commettre l'acte interdit. *Exemple: pour accéder à un point d'eau: un adolescent, 14 ans, attend de se trouver seul, déplace un tabouret, monte dessus pour attraper la clé du cadenas interdisant l'accès au lavabo., le tout dans un temps record. Cette fois-ci, il n'arrivera pas à ses fins, étant surpris, et ne pouvant pas ouvrir le cadenas...*

L'aspect compulsif

- Les personnes SA réalisent parfois des actions, parce qu'elles ne parviennent pas à se contrôler. Certains éléments sont ainsi repérés comme favoris: l'eau, la nourriture, les flacons à vider... *Ainsi, elles peuvent aller directement dans la piscine, sans prendre le temps de se déshabiller ou de vérifier la profondeur du bassin. Elles peuvent aussi ouvrir le réfrigérateur à chaque passage dans la cuisine, ou vider chaque tube de dentifrice ou flacon de gel douche.*

Les réponses éducatives

- Les interdits et règles doivent être clairs et constants. L'accès à la nuance, à l'exception, est très difficile pour les personnes SA, il est donc nécessaire de proposer des **réponses fermes**.
- Les personnes SA ont la **capacité d'intégrer les interdits**. Généralement, elles les connaissent parfaitement. Néanmoins elles ont beaucoup de difficulté à anticiper sur les conséquences de leurs actes. Ceci explique qu'une même personne puisse être punie à de nombreuses reprises et recommencer pourtant et franchir le même interdit.
- Lorsqu'une bêtise est effectuée, il est nécessaire de ne pas en rire devant la personne. De même, lorsque cela est possible, lui demander de **participer à la "réparation"**: *ramasser avec vous les jouets vidés par exemple....*
- Certaines tentations resteront pour certains et certaines trop fortes pour pouvoir y résister. Il est ainsi parfois plus adapté, ne serait-ce que pour des raisons de sécurité, de poser un verrou solide (au vu de leur force physique) sur la porte de salle de bain ou de la cuisine pour y interdire l'accès. La personne SA aura intégré que l'accès est impossible, elle sera plus disponible pour investir d'autres propositions sans être parasitée par une puissante envie de jouer avec l'eau par exemple. Ces mesures restent des mesures éducatives tant qu'elles restent exceptionnelles et réfléchies. en lien avec les comportements compulsifs.

Laisser du temps au temps

- Les difficultés rencontrées lors de l'enfance s'estompent peu à peu avec l'âge. Ainsi, en grandissant, les personnes SA sont plus calmes, réalisent **de moins en moins de bêtises**. Néanmoins, elles pourront continuer à repérer un éventuel nouvel élément dans l'appartement; un sapin de Noël dans la structure d'accueil pourra attirer l'attention, et suggérer quelques idées....
- La plupart des adolescents ou adultes n'auront plus besoin de la vigilance quasi constante tant décrite pour l'enfance.



Un enfant seul et silencieux constitue souvent une alerte : une bêtise est peut-être en cours ou ne va pas tarder : allez voir !